Servitude tout à l égout du voisin

Par **douglasdouglas**, le **30/11/2017** à **15:12**

Bonjour,
J ai acheté un immeuble qui bénéficiait de la servitude du tout à l égout du voisin.
Hors le propriétaire a changé, il modifie l'usage du bâtiment et va donc supprimer cet usage.
Je vais donc devoir refaire tout l évacuation de l immeuble !
A t-íl le droit ?
Que puis je faire ?
Un grand merci d'avance pour votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2017** à **07:40**

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant. Je vous conseille d'aller plutôt sur des forums juridiques comme Légavox dont le lien apparaît tout en bas de ma signature.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés